



Flashez-moi

MON MAGAZINE

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020

Courthesoun

N°002



Aire de jeux Parc Général de Gaulle

LE DOSSIER
PAGES 10 & 11

ACTUALITÉS
PAGES 7 & 8

SOLIDARITÉ
Q'EST-CE QU'UN
LOGEMENT SOCIAL ?
PAGE 9

HABITAT
LOUER MIEUX DE L'ANAH
PAGE 14

VIE ÉCONOMIQUE
RENCONTRE AVEC LES
ENTREPRISES LOCALES
PAGE 15

ENVIRONNEMENT
SEMAINE DE
L'ENVIRONNEMENT
PAGE 17

AGENDA
PAGE 18



ACTUALITÉS
PAGES 7 & 8



SOLIDARITÉ
QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT SOCIAL ?
PAGE 9



DOSSIER
CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX
PAGES 10 & 11



ENFANCE / JEUNESSE
UNE FRESQUE POUR L'ÉCOLE NOTRE-DAME
LIVRES, CALCULATRICES POUR LES ÉLÈVES...
PAGE 12



SÉCURITÉ / PRÉVENTION / CIVISME
LUTTE CONTRE LE STATIONNEMENT ABUSIF
DÉPÔT SAUVAGE INTERDIT !
PAGE 13



HABITAT / NUMÉRIQUE
VALORISER VOTRE BIEN AVEC LES AIDES DE L'ANAH
REJOIGNEZ-NOUS SUR INSTAGRAM
PAGE 14



VIE ÉCONOMIQUE
RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES LOCALES
PAGE 15



AMÉNAGEMENT URBAIN / PATRIMOINE
LA RUE DU FOND DU SAC FAIT PEAU NEUVE
DES ILÔTS FLEURIS BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE
PAGE 16



ENVIRONNEMENT
SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT
PAGE 17



AGENDA
PAGE 18

TRIBUNE LIBRE
PAGE 19

Courtesoun, le mag

Courtesoun, le mag est un bimestriel édité à 3400 exemplaires.

Directeur de publication : Nicolas Paget

Réalisation : Service communication

Crédit photos : Service communication

Impression : Transcopy

www.courthezon.fr



VILLE DE COURTHEZON
Jeunesse & Patrimoine

Chères Courthézonnaises, Chers Courthézonnais,

Après un début de crise sanitaire sans précédent marqué par un confinement total qui nous a impacté socialement, psychologiquement, tous étions habités par un profond désir de retour à la vie et à la reprise des liens familiaux et sociaux si importants dans notre vie quotidienne.

C'est dans cette perspective qu'avec mon équipe nous avons proposé un programme culturel, festif riche et varié durant cette accalmie estivale et qui a rencontré un franc succès.

A travers cette impulsion, nous avons voulu apporter tout notre soutien au monde de la culture et au monde économique en amenant nos animations musicales au plus près de nos commerces locaux, si important pour notre vie de village.

Nous tenons ainsi à vous remercier toutes et tous pour votre participation aux différentes manifestations que nous avons eu le plaisir de vous proposer et ce dans le strict respect des mesures et consignes imposées par les services de l'Etat.

Place désormais à la rentrée scolaire.

Nos services ont œuvré durant toute la période estivale pour réaliser les travaux d'entretien et d'amélioration de nos écoles publiques et nous profiterons des prochaines vacances scolaires pour végétaliser davantage nos cours d'écoles, ces plantations s'inscrivant dans un programme global de plantation de plus de 60 arbres sur la commune pour l'année 2020, qui sera réalisé à l'automne.

Pour terminer sur les informations scolaires et comme mon équipe et moi-même nous étions engagés, je vous confirme, et ce à partir de cette rentrée, la présence d'une ATSEM par classe de maternelle, améliorant ainsi la qualité d'accueil et la prise en charge de nos enfants.

Le mois de septembre c'est aussi la période de reprise de toutes nos associations, qui ont pu d'ailleurs se présenter à vous le samedi 5 septembre dernier dans le parc du château Val Seille.

Plus que jamais, je veux saluer l'ensemble de nos bénévoles pour leur engagement, leur détermination, leur travail afin que le lien social ne soit pas rompu. Ils sont le poumon de notre vie communale, les forces vives de nos associations.

Cet automne, l'impulsion souhaitée par mon équipe se poursuit et nous pouvons, après y avoir travaillé durant la période estivale, inaugurer les travaux de transformation du théâtre de la Roquette, ainsi que l'aire de fitness, pour que la pratique du sport soit accessible à tous.

Le mois de septembre est également marqué par le démarrage des travaux de la nouvelle aire de jeux de l'espace de Gaulle et la première semaine dédiée à l'environnement à compter du 28 septembre.

Dans la prudence et le respect des mesures barrières, et avec la vigilance de chacun dans ce contexte sanitaire encore incertain, je vous souhaite à toutes et à tous, une belle rentrée.

Nicolas Paget
Maire de Courthézon





Fête des terrasses, le 2 et 3 juillet



Concert groupe Orblue, le 11 juillet
cafés Le Moderne et L'Univers



Marchés nocturnes,
les 24 juillet, 7 et 21 août





Cinéma plein air, les 8 et 28 août



Concert groupe Cover Shop, le 14 août
cafés Le Moderne et L'Univers



Théâtre au jardin, les 21, 22 et 23 août



Concert groupe Jammp, le 15 août
Place Daladier



Box Impro par la compagnie Révolt,
le 22 août au théâtre de Verdure



L'étincelle par la compagnie les Grains de sable,
le 21 août au théâtre de Verdure



Contes du Miroir par la compagnie la Plateforme,
le 23 août au théâtre de Verdure



Fête au château, les 28, 29 et 30 août





Fête au château, les 28, 29 et 30 août - Féerie sur l'eau par Aquatique Show





Travaux d'aménagement au théâtre de la Roquette

La décision a été prise de faire du théâtre de la Roquette une salle dédiée uniquement au spectacle en améliorant le confort pour les spectateurs et pour ceux qui viendront se produire.

Le confort de la salle du théâtre de la Roquette va être amélioré pour les spectateurs ainsi que les équipements techniques pour les artistes. Cette salle pourra alors accueillir dans de bonnes conditions :

- Tous les mois le cinéma grâce à l'Association « Courth'images »;
- Le « Festival Off Hors les murs » en juillet
- Le spectacle du Festival d'Avignon dans le cadre de son programme « Itinérance ».

Dès la rentrée, la salle sera équipée de 100 fauteuils confortables. Mais une salle de spectacle doit vivre toute l'année, elle sera donc ouverte aux associations pour la pratique de leurs activités culturelles ou pour la présentation de leurs spectacles.

La municipalité étudie la possibilité de l'ouvrir à une professionnelle pour animer tout au long de l'année, avec les enfants du village un atelier de

création d'un spectacle de marionnettes ainsi qu'à une troupe de théâtre dirigée par une professionnelle pour un spectacle ouvert à tous.

Une offre diversifiée de spectacles

La municipalité souhaite nouer des partenariats avec des structures départementales pour proposer des spectacles diversifiés (danse, cirque, clowns) de qualité et à moindre prix.

Mais la culture passe par la participation des habitants, c'est pourquoi une étroite collaboration avec les associations est nécessaire.

En 2021 est envisagée une exposition d'envergure pour faire découvrir l'art moderne. Un appel à été lancé à un artiste vaclusien, nous ne manquerons pas de vous en informer dans un prochain magazine.

Opération brioche !



Du 12 au 18 octobre

C'est reparti pour une nouvelle édition de l'Opération Brioches, cette année, elle se déroulera du 12 au 18 octobre et les fonds récoltés serviront à mener des projets pour mieux accompagner les personnes handicapées mentales. Réservez un accueil chaleureux aux bénévoles de l'équipe du Secours Catholique chargée de leur vente.

Noël des Aînés : chèques cadeaux pour tous !

Au regard du contexte sanitaire le repas festif, organisé traditionnellement au début du mois de janvier, ne pourra pas avoir lieu. Cette année donc les chèques cadeaux (3 chèques d'une valeur unitaire de 10.00€ soit un montant de 30.00€ pour une personne, 60.00€ pour un couple) seront attribués à toutes les personnes en ayant fait la demande selon les modalités suivantes :

Vous n'êtes pas inscrits sur nos listes ► Si vous avez 70 ans révolus au 31 décembre 2020 et que vous n'avez jamais été enregistré sur les listes permettant de bénéficier du Noël des Aînés, nous vous prions de vous rapprocher du CCAS avant le 15 octobre avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile afin de procéder à votre inscription.

Vous êtes déjà inscrits sur nos listes ► Vous recevrez un courrier dans le but de confirmer votre souhait de bénéficier des chèques cadeaux à retourner au CCAS avant le 15 octobre.



Rendez-vous Incontournable avec les associations

La commune compte pas moins de 50 associations qui offrent une diversité de choix dans les secteurs social, culturel et sportif. Le 5 septembre dernier dans le parc Val Seille, ce rendez-vous a permis aux associations présentes de renseigner et conseiller les visiteurs sur le choix de leurs loisirs mais aussi de parler de l'engagement du bénévolat.

Si vous avez du temps, des convictions vous pouvez prendre part aux activités d'une multitude d'associations, c'est l'occasion aussi de maintenir un lien social et de créer de nouvelles connaissances !



Présence de Sarah Colli, Miss Vaucluse



Coronavirus : se signaler c'est ne pas rester isolé !

Durant la période de confinement notre CCAS s'est efforcé de contacter et de venir en aide aux personnes seules, isolées ou vulnérables. Si vous souhaitez être appelé par notre service en cas d'événements exceptionnels (épidémie, canicule, inondations...) il est indispensable de vous inscrire sur nos registres afin de nous autoriser à utiliser vos coordonnées.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées sont confidentielles.

L'inscription se fait directement au CCAS ou en complétant le formulaire à télécharger sur notre site ccas-courthezon.fr, onglet « Famille » puis « Plan d'Urgence Local ».

Qu'est-ce qu'un logement social ?

Un logement social est un logement dont la construction bénéficie de soutiens publics. Il est destiné à loger des personnes à faibles revenus. Il est règlementé tant au niveau de son financement, que de son attribution et, surtout, de sa gestion par les bailleurs sociaux.

Qui peut demander un logement social ?

Vous pouvez prétendre à un logement social si :

- Vous êtes français ou étranger autorisé à séjourner sur le territoire français
- Vos ressources annuelles imposables ajoutées à l'ensemble des personnes du foyer ne dépassent pas un plafond maximum. Ce plafond est révisé chaque année au 1^{er} janvier. Il varie en fonction de l'indice INSEE de référence des loyers.

Les plafonds de ressources

Les plafonds de ressources varient selon le type de logement social adaptés à la composition de la famille selon le tableau des plafonds de ressources, ci-dessous

Composition du ménage	PLAI	PLUS
1 personne	11 478 €	20 870 €
2 personnes	16 723 €	27 870 €
3 personnes	20 110 €	33 516 €
4 personnes	22 376 €	40 462 €
5 personnes	26 180 €	47 599 €
6 personnes	29 505 €	53 644 €
Par personne supplémentaire	+3 291 €	+5 983 €

Comment obtenir un logement social ?

Un dossier CERFA doit être complété (dossier papier obtenu au CCAS, ou en ligne rubrique demande de logement social). Un numéro Unique sera attribué par personne.

Qu'est-ce qu'une commission d'attribution ?

La commission d'attribution est seule compétente pour attribuer les logements sociaux. Conformément à la législation, elle est composée de 7 membres délibérateurs : 6 issus du conseil d'administration de l'organisme bailleur dont 1 représentant des locataires ainsi que du Maire de la commune ou son représentant pour le lieu où sont implantés les logements. D'autres membres peuvent être amenés à siéger à titre consultatif : le Préfet ou son représentant, ainsi qu'un représentant d'association agréée par le Préfet, menant des actions d'insertion en faveur du logement et des personnes défavorisées. Cette commission est réunie tous les deux mois par le bailleur social, en fonction de sa zone géographique et de la disponibilité de logements. Le travail de la commission consiste à analyser les demandes de logement selon un dispositif encadré et défini par le code de la construction et de l'habitat, tels que les conditions de ressources, la composition du ménage ainsi que des critères définis par des dispositifs règlementaires (DALO) ou des dispositifs contractuels, tels que l'Accord Collectif Départemental (ACD) ou le Plan Local de l'Habitat (PLH) qui fixent les orientations et les politiques d'attribution sur un territoire. En outre, les commissions doivent prendre en compte la diversité de la demande et l'égalité des chances.

Le maire siégeant à la commission, peut proposer des candidats, en fonction des logements qui lui sont réservés, tout comme peut le faire Action Logement. L'État, sur le contingent préfectoral, peut proposer des candidats qui répondent aux critères des ménages prioritaires. (Personnes dans des logements insalubres ou défavorisées ou victimes de violences conjugales, mais aussi, handicapées, hébergées ou logées temporairement ou menacées d'expulsion).

Bon à savoir

Les revenus pris en compte sont ceux perçus sur l'année N-2 (donc de 2018 pour obtenir un logement HLM en 2020). Toutefois, un ménage qui aurait vu ses ressources baisser d'au moins 10% entre 2018 et 2019 peut demander à ce que les derniers revenus soient pris en compte dans le dossier de demande de logement social.

- **Le PLAI** (Prêt locatif aidé d'intégration) finance le logement des ménages pour les personnes en difficulté d'insertion.
- **Le PLUS** (prêt locatif à usage social). Les logements concernés par le PLUS bénéficient d'aides supplémentaires (subventions de l'Etat, TVA réduite, ect...). Cela permet de favoriser une mixité sociale dans un même programme.



Une qualité de services certifiée

Les compétences de la société Proludic au niveau des services fournis dans le domaine de l'installation sont reconnues et validées par la qualification Qualisport. Cette exigence qualité s'inscrit logiquement dans la démarche d'amélioration continue voulue et suivie par Proludic depuis de nombreuses années. La société Proludic est certifiée PEFC depuis 2015. Elle n'utilise ni métaux lourds, ni produits toxiques tels que le cuivre, le plomb, le mercure, le chrome... Elle réalise la mise en couleurs de ses panneaux à partir de peinture à base aqueuse et de résines pigmentées sans métaux lourds.



VILLE DE
COURTHEZON
Jeunesse & Patrimoine

Le projet

La future aire de jeux

- Une aire de jeux pouvant accueillir jusqu'à 31 enfants et offrant 17 fonctions ludiques
- Une tour arbre originale et de grande envergure
- Hauteur de 6,90 m
- Visible de loin, tout en étant totalement intégrée au site verdoyant
- Design «nature moderne»
- Ludique et attractive

Descriptif de l'arbre

- Tour de plus de 6m de hauteur
- 5 balcons
- Mur d'escalade hauteur 1,37 m
- Mât à glisser
- Hublot ludique
- Toboggan hauteur 2,37m
- Toboggan polyéthylène hauteur 4,17m
- Cheminée de cordages
- Panneau ludique

Les matériaux

- Tous les produits sont fabriqués sur le site de la société proludic à Vouvray
- Les plaques colorées compactes composites présentent une grande stabilité dimensionnelle dans le temps
- Les poteaux métal en acier galvanisé peint permettent de soutenir des charges élevées et répondent à des sollicitations fortes. Ils ont la garantie d'une longévité optimale dans des conditions climatiques très variées.
- Les pièces plastiques sont non toxiques, résistantes à l'usure, aux chocs, aux variations climatiques et à bon nombre de produits chimiques. Elles assurent la robustesse et la longévité des jeux
- Le câble est produit avec des fils métalliques organisés en torons, ce qui garantit une très bonne résistance aux charges lourdes, une flexibilité et une bonne tenue à la déformation
- Les fixations sont en acier inoxydable pour garantir une grande solidité des assemblages et une résistance à l'usure, à la corrosion ainsi qu'aux variations climatiques

Création d'une aire de jeux

Les différents parcs de la collectivité ne proposant pas encore de structures de jeux adaptés à toutes les catégories d'âges et notamment pour les 6/12 ans, la municipalité a souhaité aménager dans le parc Charles de Gaulle une grande tour arbre de 6m de hauteur.

Verdoyante et totalement intégrée au parc, cette grande structure, originale et esthétique, très ludique et comprenant deux toboggans et un escalier de cordes, de nombreux balcons et coins cabane, ainsi qu'un jeu de manipulation, accueillira jusqu'à 31 enfants et offrira 17 fonctions ludiques. Les matériaux choisis sont de grande qualité pour en garantir la longévité. Cette structure, visible de loin, demeure toutefois totalement intégrée à ce parc verdoyant. Elle sera accompagnée d'un sol ludique et thématique. Le coût de ce projet est de 79 040,29 € HT pour lesquels la municipalité a demandé des subventions à hauteur de 80%.

«La volonté municipale est d'offrir aux jeunes courthézonnais des équipements adaptés à leurs propres besoins.»

Un sol ludique et thématique : aménagement de chemins, motifs de fleurs, de papillons, de splash...



Une fresque pour l'école Notre-Dame



Le projet Courthéz'art avait déjà permis l'an dernier la réalisation d'une fresque sur le parking Luther king lors d'une journée événementielle qui devrait se reproduire l'an prochain sur le thème de la BD.

Poursuivant le projet Courthéz'Art initié et déployé par les équipes de l'Accueil jeunes de Courthézon, Monsieur le maire, Nicolas Paget et son adjoint Benoit Valenzuela en présence de la directrice de l'école privée Notre-Dame,

Sarah Benoit, ont inauguré le 31 juillet dernier cette jolie fresque colorée. Cette œuvre a été réalisée sur toute la semaine avec 5 jeunes et Jonathan Monago, intervenant sur ce projet.

Livres, calculatrices pour les élèves...

Comme chaque année la municipalité a offert un cadeau de fin d'année à chaque écolier de notre commune passant de la grande section de maternelle au CP et du CM2 en 6ème. Monsieur le Maire, Nicolas Paget et ses ad-

jointes, Marie Sabbatini et Benoit Valenzuela ont remis aux élèves des écoles publiques et de l'école privée, un livre pour les futures CP et une calculatrice pour les futurs colégiens, bien utile à l'aube de leur entrée au collège.



«La municipalité a à cœur d'accompagner nos jeunes courthézonnois dans toutes les étapes de leur vie scolaire !»

Campagne de lutte contre le stationnement abusif



La Police Municipale reste à votre service et à votre écoute au 04 90 70 42 85 ou directement sur votre application mobile

Afin de lutter contre la recrudescence de voitures dites « ventouses » abandonnées sur la chaussée, nos agents de Police municipale vont réaliser une campagne de mise en fourrière dans les prochaines semaines.

«Faciliter le stationnement dans notre commune participe à la qualité de vie de tous !»

Ces véhicules utilisent des places de stationnement, se dégradent et constituent une pollution pour notre commune. Pour avoir laissé en continu pendant une durée excédant 7 jours son véhicule sur une place de parking, le propriétaire pourra être sanctionné, au titre du stationnement abusif, d'une contravention de 2ème classe soit une amende forfaitaire de 35€. Celle-ci pourra être majorée en cas de

non-paiement dans les délais impartis. Mais aussi de l'immobilisation, enlèvement et mise en fourrière du véhicule à ses frais soit 120.18€ pour récupération du véhicule et 6.36€/jour de gardiennage. Pour récupérer son véhicule le propriétaire devra être à jour du contrôle technique et de l'assurance ainsi que faire établir une main levée par les forces de l'ordre.

En cas de non récupération du véhicule par le propriétaire, un expert agréé sera requis pour évaluer le montant du véhicule. Si celui-ci est inférieur à la somme de 760 €, il sera automatiquement détruit. Au dessus de cette somme, le véhicule sera remis au Domaine.

Dépôt sauvage interdit !

Echanges entre deux habitants de la commune ...

- Savez-vous qu'il y a une déchetterie à Courthézon ?
- Ah ! Bon ? Et, elle se trouve où ?
- ZAC de Grange Blanche, à Courthézon.
- 09 54 42 77 42... Elle est ouverte tous les jours sauf le mardi. Même le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Et en plus, elle est gratuite.
- Et ces poubelles alors ?
- Elles sont réservées pour les ordures ménagères.
- Mais alors que faire de ce matelas, ce vieux canapé ?
- Appelez les encombrants au 04 90 03 01 50.

Et dans ce sac, vous avez quoi ?

- De vieux vêtements, des chaussures, un peu de vieille vaisselle.
- Je peux le prendre ? Je vais chez Emmaüs demain.
- Merci pour tous ces bons conseils, j'y penserai la fois prochaine.

Hélas une telle discussion est loin d'être le reflet de la réalité. Les déchets s'accumulent à divers points de la ville, polluant notre environnement, laissant penser que les Courthézonais pourraient vivre au milieu des déchets...

Vous ne pouvez pas laisser ces affaires sur le trottoir ?

?



«Ne faisons pas de notre ville une déchetterie ! Respectons-nous, respectons notre environnement»

Valoriser votre bien avec les aides financières de l'Anah



Avec le contrat **Louer Mieux** de l'Anah, Propriétaires bailleurs, vous bénéficiez d'une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts allant jusqu'à 85 % d'abattement fiscal sans faire de travaux.

Pour cela rien de plus simple, vous vous engagez à louer votre logement à des personnes aux ressources modestes et à un loyer abordable.

Les engagements sont définis dans le contrat Louer mieux signé avec l'Anah (conventionnement) pour une durée de :

- 6 ans si vous optez pour un contrat avec la seule fiscalité optimisée
- 9 ans si vous optez en plus de la fiscalité optimisée pour un projet de travaux subventionné

Pour plus de renseignements : par mail. conventionnement@courthezon.fr ou par tél. 04 90 70 72 06

VOS AVANTAGES FISCAUX

Contrat Louer Mieux avec travaux ou sans travaux	Abattement fiscal *
Social / Très social	70 %
Intermédiation locative	85% + prime de 1000 € **

* Déduction fiscale sur les revenus fonciers bruts du logement conventionné

** Prime octroyée si loyer social ou très social pratiqué

Vous souhaitez faire des travaux ?

Vous pouvez bénéficier d'aides financières pour réhabiliter, rénover, adapter pour l'autonomie de la personne (âge ou handicap) et améliorer son étiquette énergétique de votre bien.

Etes-vous éligibles ?

Pour savoir si votre projet peut bénéficier d'aide de l'Anah, rendez-vous sur le site de l'Anah : www.monprojet.anah.gouv.fr

Bon à savoir

Une permanence se tient tous les premiers lundis après-midi de chaque mois en mairie. Rapprochez-vous du service urbanisme afin de programmer un rendez-vous.

Rejoignez-nous sur Instagram !

La ville de Courthézon lance sa page Instagram et son hashtag officiel #couthézon pour répondre à l'évolution technologique de ces dernières années qui a conduit les jeunes à adopter de nouvelles habitudes de communication et de recherche d'informations.



Instagram, qu'est-ce que c'est ?

Instagram est une application, un réseau social et un service de partage de photos et de vidéos disponibles sur plates-formes mobiles qui permet de retoucher, partager ses photographies et ses vidéos, et également de commenter et d'aimer les clichés déposés par les autres utilisateurs. Instagram s'est imposé comme l'un des réseaux sociaux les plus influents depuis quelques années.

La page Instagram « ville de courthézon »

Cette page est dédiée à l'actualité de la Ville de Courthézon et plus particulièrement aux retours en image de celle-ci. L'objectif est qu'elle devienne une source complémentaire d'actualité pour les jeunes qui sont les principaux utilisateurs de ce réseau social.

Rencontre avec les entreprises locales

Poursuivant ses rencontres avec les entreprises locales, M. le Maire, Nicolas Paget a visité durant l'été la cave coopérative du Cellier des Princes ainsi que l'entreprise Literie du Comtat.



Visite de la cave coopérative du Cellier des Princes par Pierre Cohen, le directeur

Seule et unique cave coopérative de l'appellation Châteauneuf du Pape depuis 1925 et implantée sur Courthézon, aujourd'hui le Cellier des Princes, sous sa propre marque, est devenue une référence incontournable en Châteauneuf-du-Pape et en Vallée du Rhône.

Regroupant plus de 40 domaines et 580 hectares de vignobles, le Cellier des Princes offre des vins proposant l'expression la plus pure de chaque terroir et appellation pour les amateurs et les plus avertis.

Grâce à des méthodes traditionnelles et des équipements modernes, les meilleures cuvées sont élevées en fût de chêne, barriques et demi-muids entre 10 et 12 mois. La cave travaille sur

des cuvaisons longues et une extraction maîtrisée afin de proposer des vins soyeux avec une large palette aromatique, de la rondeur et une belle longueur dont la distribution est assurée dans plus de 30 pays, contribuant ainsi au rayonnement de notre territoire dans le monde.

Récemment la cave s'est dotée d'une splendide salle de réception disponible à la location pour particuliers et professionnels et organise des événements variés liés à la découverte des vins de leur production.

«La viticulture et l'agriculture sont les fiertés de notre terroir !»



Deuxième visite pour l'entreprise Literie du Comtat, véritable acteur majeur de la literie, ayant un savoir faire reconnu depuis plus de 30 ans. Elle regroupe aujourd'hui plus de 90 collaborateurs et artisans couturiers, menuisiers, tapissiers, réalisant, chaque jour, les matelas, sommiers et têtes de lit de leurs collections.

Des emplois sont à pouvoir ! N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements au 04 90 11 04 84

«La collectivité est aux côtés des acteurs du monde économique de notre territoire, pour en assurer le rayonnement et la dynamique de l'emploi pour tous !»



Visite de l'entreprise Literie du Comtat, véritable acteur de la literie

La rue du Fond du Sac fait peau neuve



Les objectifs de ces travaux consistent en la rénovation et le reprofilage de la voirie ainsi que le réaménagement des deux zones de stationnement avec une intégration paysagère de ces espaces. Les travaux comprennent bien entendu, le renouvellement du réseau et des branchements d'alimentation en eau potable ainsi qu'en assainissement. Sont prévus également, la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales, l'amélioration de l'éclairage public ainsi que la désimperméa-

bilisation du sol dans les zones de stationnement. Ces travaux sont estimés pour un montant de 270 000€ HT sous maîtrise d'ouvrage CCPRO. S'y ajoute une enveloppe mairie estimée à 8000€ HT pour l'intégration paysagère à laquelle il est prévu d'ajouter la plantation de 2 arbres de haute tige. Ces travaux commenceront début septembre pour une durée approximative de 5 mois.

Des îlots fleuris boulevard de la République

Des galets blancs ornent le pied des arbres devant les bars jusque devant la pharmacie avec des plantes d'ornement peu exigeantes en eau.

Les agents des services techniques ont aménagé cet été, avec goût, ces îlots leur donnant un air pimpant ! La végétalisation du village passe par la plantation d'arbre et de plantes pour l'embellissement des petits espaces offrant un cadre de vie plus agréable.

«La municipalité prête une attention particulière à l'embellissement des espaces publics et à l'aménagement paysager toujours dans une démarche environnementale»



Semaine de l'environnement : Ensemble protégeons notre planète !



Cette semaine de l'environnement est une invitation à repenser la manière dont nos pratiques peuvent évoluer et à considérer davantage notre impact sur l'environnement autour d'activités, d'animations, d'expositions qui mêleront l'art, le jeu et la réflexion pour les petits et les grands. La municipalité propose de nous réunir autour de plusieurs thématiques pendant cette semaine, une occasion de se

mobiliser pour la protection de l'environnement et de mener à bien des actions de sensibilisation sur les enjeux du développement durable en collaboration avec la CCPRO, le centre de loisirs, l'Accueil Jeunes et différents intervenants. La biodiversité est une toile complexe et interdépendante, au sein de laquelle chaque membre joue un rôle important !

PROGRAMME

Lundi 28 et 29 septembre

- Collecte de déchets par les écoles
- Sensibilisation des enfants au tri par la CCPRO
- A 18H30 : Réunion publique pour le lancement des composteurs

Mercredi 30 septembre

- Sensibilisation et jeu autour du tri au centre de loisirs
- Nettoyage des abords du local et du parc Val Seille par l'Accueil Jeunes
- Atelier à partir de matériaux de récupération par le RAM
- A 18h au théâtre de la Roquette : Conférence sur le sport et le développement durable animée par Laurent Garnier (Référént National Développement Durable FFB)

Jeudi 1er octobre

- Ateliers manuels pour les enfants de grandes sections de maternelle des deux écoles «Le son de Récup» par François Gillard

Vendredi 2 octobre

- Spectacle «La Musique du Jardin» pour les enfants du CM2 au théâtre de la Roquette par François Gillard
- A 18h en mairie : Conférence «Au coeur des eaux» animée par Yannick Gouguenheim (Exposition tout au long de la semaine)
- A 20h30 au théâtre de la Roquette : Cinéma «qu'est-ce qu'on attend ?» par Cinéval. Film documentaire sur la transition écologique d'une petite commune en Alsace

Samedi 3 octobre

- Collecte de déchets citoyenne de 9h30 à 12h30 en partenariat avec Initiatives Océanes et Nature & Découverte. Participation citoyenne avec inscription (<https://initiativesoceanes.org/fr/collecte/15612>)
- Distribution des composteurs

Toute la semaine

- Exposition photos «Des poissons et des Hommes» en mairie de Yannick Gouguenheim
- Lancement des composteurs avec formation sur les déchets
- Déploiement de poubelles, canisite, distributeurs de sacs à déjections canines et cendriers nomades

SEPTEMBRE

Jeudi 3 au mercredi 16 septembre

Exposition «Sport, Mémoire et Défense» en mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Entrée libre

Cette exposition a pour objectif de présenter les liens entre le sport de haut niveau, la mémoire des conflits contemporains et les armées. Présentation des athlètes combattants ou victimes de guerre

Le port du masque est obligatoire

Vendredi 11 septembre

Séances cinéma organisées par l'association Courth'Images et Cinéval à la salle polyvalente

A 18h30 : «De Gaulle»

A 20h30 : «Parfums»

Tarif : 5,5 € - Tarif réduit : 4 €

Le port du masque est obligatoire

Mardi 15, Mercredi 16 et Jeudi 17 septembre

Réunion d'information «Prévention des accidents vasculaires»

De 10h à 12h au CCAS

Incription avant le 9 septembre au 04 32 80 33 20 ou 06 48 16 38 37

Le CCAS en partenariat avec le groupe Malakoff Humanis propose ces réunions afin de mieux comprendre les accidents Vasculaires cérébraux et identifier les premiers signes d'un AVC et réagir avec efficacité pour limiter la gravité de celui-ci.

Le port du masque est obligatoire

Vendredi 18 septembre

Inauguration des travaux d'aménagement au théâtre de la Roquette

18h30 au théâtre de la Roquette

Un apéritif clôturera cette cérémonie

Le port du masque est obligatoire

Vendredi 25

Inauguration de la nouvelle aire de fitness à 18h30 - rendez-vous au Parking Martin Luther King

Le port du masque est obligatoire

Samedi 19 et Dimanche 20

Journées du Patrimoine

Ces journées sont l'occasion de voir sous un angle différent la ville où nous vivons tous les jours ou, pour ceux qui viendront visiter la commune, de découvrir ses richesses historiques et archéologiques.

Samedi 19

A 10h : Visite du Château Val Seille par Chantal Maurin

A 14h30 : Visite du village par l'office de Tourisme intercommunal

Inscription obligatoire au

04 90 70 26 21

Dimanche 20

A 10h et à 14h30 : Visite du village par Mme Pellicot

Inscription obligatoire en mairie au 04 90 70 72 0

Le port du masque est obligatoire



Lundi 28 septembre au samedi 3 octobre

Semaine de l'environnement

Programme page 17

OCTOBRE

Vendredi 2 octobre

Cinéma au théâtre de la Roquette

«Mais qu'est-ce qu'on attend» dans le cadre de la semaine de l'environnement

A 20h30 – Offert par la municipalité

Le port du masque est obligatoire

Vendredi 16 octobre

Séances cinéma organisées par l'association Courth'Images et Cinéval au théâtre de la Roquette

A 18h30 et à 20h30

Tarif : 5,5 € - Tarif réduit : 4 €

Le port du masque est obligatoire

Samedi 24 octobre

Cérémonie des nouveaux arrivants Courthézonnais

A 11h en mairie

Vous êtes nouvel arrivant sur Courthezon depuis le 1er janvier 2020, merci de bien vouloir téléphoner en mairie au 04 90 70 72 06 pour participer à cette cérémonie et faire connaissance avec votre village et les élus.

Le port du masque est obligatoire

NOVEMBRE

Mercredi 4 octobre

Numérique tour

De 14h à 18h30 devant l'office de tourisme

Venez découvrir, comprendre et maîtriser le numérique (fabrication numérique, utilisation de logiciels, du web, de services, d'outils dédiés...)

Chacun peut ainsi venir librement et gratuitement afin d'y voir plus clair ou pour aller plus loin dans ses usages numériques.

Le port du masque est obligatoire

UNE SEULE MISSION COURTHÉZON

Nous vous l'avions annoncé : notre équipe souhaite donner une impulsion nouvelle à notre commune et vous avez pu d'ores et déjà le constater dans notre programme culturel et d'animations de l'été. Animer le village est une priorité pour vous, pour nous, mais aussi pour nos commerces dans cette période si délicate.

Dans cet élan, nous avons également mis en œuvre les actions que nous avions ensemble élaboré avec notamment la mise en place d'une ATSEM par classe, la remise en eau de nos fontaines, la végétalisation du Bd de la République, la remise en fonction de notre système de vidéosurveillance et la mise en place de patrouilles de nuit, le lancement de travaux à la Roquette pour disposer d'une vraie salle de spectacle, ou bien encore l'aire de fitness accessible à tous.

Transformer nos engagements en action, puis en réalisation, telle est notre mission.

En cette rentrée, nous allons poursuivre notre travail avec cohérence, écoute et maîtrise sur des sujets majeurs tel que l'environnement, la jeunesse, la valorisation du patrimoine ou bien encore l'aménagement urbain.

Vous pouvez compter sur le plein engagement des membres de notre équipe pour que vive et rayonne Courthézon.

L'équipe Une Seule Mission, Courthézon !

AGISSONS POUR COURTHÉZON

UN MOIS DE MANDATURE ET LA MAJORITÉ EMBAUCHE UN DIRECTEUR DE CABINET !

Lors du conseil municipal du 7 juillet, la majorité a voté pour la création de ce poste, payé par nous tous contribuables ! Il s'agit d'une fonction purement politique qui incombe normalement au maire. Aucune commune aux alentours avec le même nombre d'habitants n'a recours à ce poste. Monsieur Rochebonne a géré Courthézon pendant plus de 30 ans avec ses élus et ses agents, même du temps où il était président de la CCPRO. Cette création de poste est une charge de personnel supplémentaire non négligeable durant ce mandat et dont on aurait pu parfaitement se passer.

Si de bons projets sont en cours d'élaboration, dont certains repris de notre programme, nous sommes attentifs à ce que les dépenses soient justifiées pour le bien-être des Courthézonnais. Certaines ne l'étant pas, nous n'hésiterons pas à communiquer à leur sujet et à nous y opposer.

L'équipe d'Agissons pour Courthézon



VILLE DE COURTHEZON
Jeunesse & Patrimoine

M. le Maire, Nicolas Paget reçoit sur rendez-vous tous les jeudis de 9h à 12h. Mairie : 04 90 70 72 06

Les Adjoints et les conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Mairie : 04 90 70 72 06

Agence Postale Communale : Retrait des courriers et colis



LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

Avant de venir récupérer vos courriers ou colis laissés en instance à l'Agence Postale Communale, veuillez à bien lire les indications notées sur la partie droite de l'avis de passage qui précisent la date à laquelle ils seront disponibles. Pour toute réclamation concernant la distribution du courrier, assurée par la plate forme d'Orange, veuillez contacter le service client au **3631**.

Nous vous rappelons les nouveaux horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 14h45 sans interruption
Le 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 11h45

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Du 28 septembre
au 3 octobre

Animations,
Ateliers, spectacle
Action «village propre»
Conférence, exposition
Compostage, sensibilisation à l'environnement

